Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Périgueux, le 12 mai 2020

académie Bordeaux
direction des services départementaux de l'éducation nationale Dordogne

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants désirant participer au mouvement des maitres des établissements privés sous contrat d'association et contrat simple

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements privés du 1er degré sous contrat

Mesdames et Messieurs les directeurs diocésains

Pour information

Pôle académique
gestion mutualisée
enseignement
1er degré privé sous
contrat

Responsable du pôle
Martine TISSOT

Affaire suivie par
Marie LASPEYRES

☎ 05 53 02 84 99
🖷 05 53 02 84 20
Ce.ia24-d2@ac-bordeaux.fr

20, rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 Périgueux cedex

Objet : dotation supplémentaire en moyens attribuée par le Ministère au 1er degré privé

Dans le cadre de l'annonce du ministre sur la non fermeture des classes du 1er degré en milieu rural, une dotation supplémentaire a été allouée sur le programme 139.

Par conséquent, ce dispositif exceptionnel implique un additif au mouvement initial du 1er degré privé et également une révision de la procédure et des modalités de candidature.

I- Dotation supplémentaire accordée

Vous trouverez ci-dessous la répartition départementale de la dotation supplémentaire :

BORDEAUX	47	CASSENEUIL	1,00
BORDEAUX	47	MONSEMPRON-LIBOS	1,00
BORDEAUX	40	GRENADE-SUR-L'ADOUR	0,50 *(1)*
BORDEAUX	40	SAINT-LON-LES-MINES	1,00
BORDEAUX	33	CREON	1,00
BORDEAUX	33	FARGUES-SAINT-HILAIRE	1,00
BORDEAUX	33	LA BREDE	1,10
BORDEAUX	33	MARCHEPRIME	1,10
BORDEAUX	33	MARTILLAC	1,00
BORDEAUX	64	BONLOC	0,50
BORDEAUX	64	SAINT-PALAIS	1,08
BORDEAUX	64	VILLEFRANQUE	0,50

(1) Des précisions complémentaires vous seront communiquées dans les meilleurs délais

II- **Modalités de candidature**

1- Publication et information sur le site de la DSDEN 24

La liste des postes est disponible sur le site de la DSDEN 24 du 13 au 22 mai 2020 ainsi que les modalités de candidature.
Cette liste est disponible en suivant le chemin suivant : DSDEN 24>vie professionnelle>1er degré privé>mouvement

2- Candidature à effectuer directement auprès des Directions diocésaines

En raison de l'impossibilité technique de réouverture de l'application, les enseignants candidateront directement auprès de la direction diocésaine du département choisi.
Chaque direction diocésaine s'engage à transmettre à notre service les nouvelles candidatures.

Le pôle de gestion mutualisée reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

. L'inspecteur d'académie

Jacques CAILLAUT